

Doc (n°4)

Doc 1/2 annexé au registre

Obs. n°14

A Mazières en Mauges le 22/12/2020

DEVERGNE David  
Les Abeillers du lac de Ribou  
Noisy 49280 Mazières Mauges  
[david@devergne.com](mailto:david@devergne.com)  
0684813163

Mr le Maire  
49280 Mazières en Mauges

Dans le cadre de mon activité apicole Les Abeillers du lac de Ribou créée en 2011, située sur la commune de Mazières en Mauges au lieu-dit Noisy, à environ 300 mètres à vol d'oiseau de la future implantation de l'entreprise l'Abeille, je vous informe que cela risque nous poser des problèmes de différentes natures.

J'ai actuellement 200 colonies d'abeilles qui sont entreposées dans mon champ (notre station de fécondation) qui se situe à environ 300 mètres à vol d'oiseau du futur projet d'installation de l'entreprise L'Abeille où il y aura une siroperie.

Dans le cadre d'un partenariat antérieur avec l'entreprise L'Abeille, nous avons mis des ruches sur le site de Cholet (projet avec l'ancien directeur général Monsieur Olivier). Nous avons installé environ une vingtaine de ruches sur le site de l'ancienne maison de fonction. Après l'installation, nous avons pu observer une semaine après, que les abeilles avaient envahi l'ensemble des locaux de l'entreprise. Les abeilles sont attirées par l'odeur du sirop et le sirop restant dans les cuves entreposées dans les bennes de déchets. Pour information, dans les ruches, nous avons pu observer des résidus de colorants sucrés dans les alvéoles. Monsieur Olivier nous a rapidement interpellés sur le problème rencontré : les abeilles avaient envahi l'entreprise. Il y en avait partout, cela pouvait gêner les salariés pour travailler avec le risque important d'être piqués. De plus, l'entreprise a des pièges à insectes qui tuent les abeilles.

Nous avons enlevé rapidement les 20 ruches.

Il y a environ 1 an, nous avons rencontré le maire de Mazières en Mauges ainsi que différents services compétents de l'État et de la CAC de Cholet et un représentant de la chambre d'agriculture pour faire part de notre intention de construire une miellerie sur notre terrain. Une modification du règlement de la zone nous a été accordée dans le cadre de notre projet professionnel, extension possible avec la possibilité de construction d'une miellerie (les services de l'État sont au courant ainsi que le maire).

Je suis très étonné que le maire n'ait pas pris en compte notre activité vis-à-vis de l'implantation de l'entreprise L'Abeille : méconnaissance du métier d'apiculteur et de l'élevage d'abeilles, des risques encourus aussi bien par l'entreprise L'Abeille que mon entreprise Les Abeillers du lac de Ribou.

Cela va poser énormément de problèmes pour notre activité et bien sûr de même pour les salariés de l'entreprise L'Abeille car ils vont être envahis par nos abeilles (à savoir : 200 ruches soit environ 16 000 000 abeilles). Cela représente un danger réel de piqûres pour les salariés. De notre côté, nous allons voir mourir nos abeilles emprisonnées dans les pièges à insectes de l'entreprise L'Abeille et pour celles qui vont rester, elles ramèneront du sirop de toutes les couleurs dans les ruches, ce qui va polluer notre miel lors de nos récoltes, le rendre impropre à la consommation, donc invendable.

Nous percevons tout l'intérêt social et économique de l'implantation de la nouvelle entreprise de L'Abeille, cependant nous sommes inquiets car nous n'allons plus pouvoir travailler avec nos abeilles sur le siège social de Noisy et devoir abandonner notre rucher de fécondation. Nous ne pourrons continuer à développer notre entreprise ni construire une miellerie plus grande dans ces conditions. Nous avons aussi choisi ce site pour des raisons écologiques (zone naturelle

protégée) et économiques (proximité de Cholet et des axes de circulation, zone de passage de randonneurs) qui favorisent la vente directe et locale.

De plus, nous organisons régulièrement des portes ouvertes afin de présenter notre activité au public. Cela fait dix ans bientôt que notre entreprise est présente sur la commune et est maintenant bien connue sur le Choletais. Nous souhaitons continuer à développer et faire vivre notre entreprise.

Je suis entré en contact avec le nouveau directeur de l'entreprise L'Abeille, Monsieur Létoublon, en date du 21 décembre afin d'évoquer notre problématique ainsi que les nuisances réciproques suite à l'implantation de l'entreprise L'Abeille sur la commune de Mazières en Mauges.

Quelles solutions pouvons-nous trouver pour maintenir notre activité professionnelle dans les meilleures conditions possibles ?

Mr et Mme DEVERGNE  
Les Abeillers du Lac de Ribou  
Lieu dit Noisy  
49280 Mazieres en Mauges  
[david@devergne.com](mailto:david@devergne.com)  
Tel/ 0684813163

*[Faint, illegible handwritten notes or a very light stamp, possibly containing a date like '21 Dec 2011' and some numbers.]*